

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 NOVEMBRE 2020 à 16H

Date de la convocation : 29 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 5 novembre 2020 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau absents excusés :

Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-François DELAIRE, Éric CABROLIER, Michel COUPERIER, Serge FAYET, Martine MUNOZ, Serge THEALLIER, Didier CORNET.

Membres ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON à Philippe CAYRE
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
Didier ROMEUF à Christophe DOS SANTOS

Secrétaire de séance : Ludovic COMBE

**PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPACE FRANCE SERVICE (EFS)
FABRIQUE DE TERRITOIRE DE COURPIERE ET DEMANDES DE
SUBVENTIONS AUPRES DE L'ÉTAT ET D'ACTION LOGEMENT**

Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE et MONTAGNE, et notamment sa compétence optionnelle « création et gestion de maisons de services au public ».

La Communauté de communes THIERS DORE et MONTAGNE porte depuis l'année dernière un projet de création d'un EFS-Fabrique de Territoire sur la Commune de COURPIERE.

Le 6 juillet 2020, l'État a attribué pour celui-ci une subvention de 99 999,00 euros au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

26

Au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD), le montant total de l'opération est estimé à 310 000,00 euros (ingénierie, travaux, matériels informatiques et mobiliers).

D'autres financements sont aujourd'hui mobilisables, comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous :

- Après de l'État, dans le cadre du plan de relance, au titre de l'Axe 1 – Une relance verte ou de l'Axe 2 – Cohésion, en sollicitant une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 25% du montant du projet ;
- Après d'Action Logement, dans le cadre de son Plan d'investissement volontaire, au titre du « Soutien en investissement à la création ou l'aménagement d'espaces de coworking » (même si ce plan d'investissement est actuellement suspendu). Ainsi, les 5 postes de télétravail prévus sur l'EFS-Fabrique de territoire pourraient être subventionnés à hauteur 3 500,00 € maximum/poste.

DEPENSES		RECETTES	
Ingénierie	26 498.00 €	État – DETR 2020	99 999.00 €
Maître d'œuvre	22 500.00 €	Etat - DSIL	77 500.00 €
Contrôle technique, CSPS et diagnostic amiante	3 998.00 €	Action logement - PIV	17 500.00 €
Travaux – Stade APD	228 500.00 €	Autofinancement	115 001.00 €
Electricité	43 000.00 €		
Placo/peinture	75 500.00 €		
Plomberie / chauffage	66 000.00 €		
Sols	20 300.00 €		
Menuiserie	23 700.00 €		
Travaux Aléas	22 850.00 €		
Matériels informatiques et techniques	22 152.00 €		
10 postes informatiques et techniques	10 000.00 €		
imprimantes	5 000.00 €		
Fab Lab	7 152.00 €		
Mobiliers	10 000.00 €		
TOTAL	310 000.00 €	TOTAL	310 000.00 €

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessous ;
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'État et d'Action Logement ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 26	Conseillers présents : 23	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour :	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

